

# Filière porcins

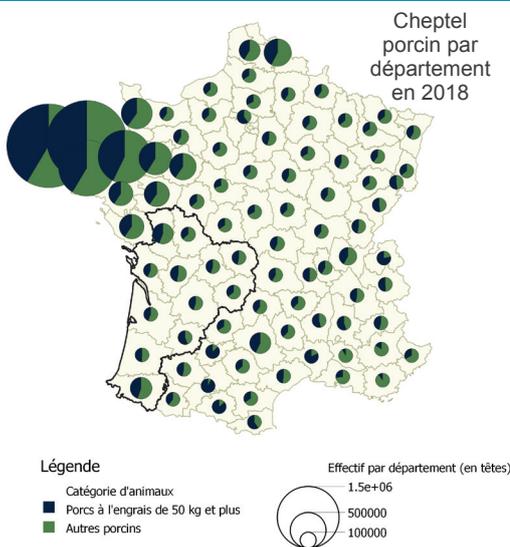
Dernière mise à jour : novembre 2019

L'élevage porcine est peu présent en Nouvelle-Aquitaine comparativement aux autres filières d'élevage. La région occupe néanmoins la troisième place au niveau national pour sa production porcine en volume comme en valeur en 2018. Au sud de la région et sur le bassin Limousin, on trouve surtout de petits ateliers d'engraissement. À l'opposé, des exploitations de moyenne ou grande taille se sont développées en Poitou-Charentes et en Gascogne. La production régionale se distingue par plusieurs signes de qualité, notamment le Jambon de Bayonne.

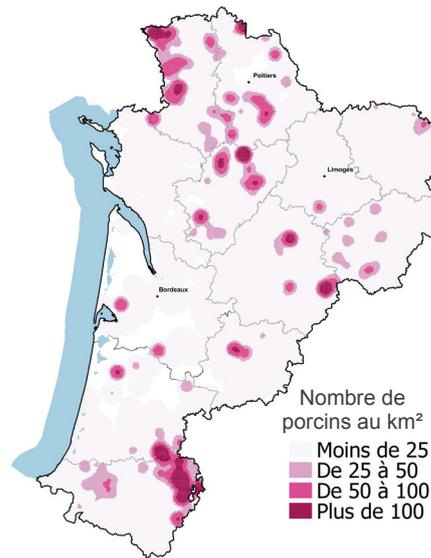
Le cheptel et la production de viande de porc déclinent globalement dans la région sur les vingt dernières années. L'activité d'abattage suit la tendance inverse, avec une très forte concentration sur le département des Deux-Sèvres. Sur l'aval de la filière, on constate une grande diversité quelques très gros établissements et de nombreuses petites charcuteries artisanales qui maillent le territoire.

## 1- Les élevages

Un cheptel régional localisé dans deux bassins nord/sud bien distincts.



Source : Agreste Statistique agricole annuelle 2018 ©IGN



Source : Agreste Recensement Agricole 2010 ©IGN

La production porcine est peu présente sur le territoire régional comparée à la Bretagne qui représente la moitié du cheptel porcine français. La plupart des départements de Nouvelle-Aquitaine ont un cheptel porcine inférieur à 100 000 têtes. Les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Deux-Sèvres concentrent 40 % des effectifs porcins de la région en 2018.

Le cheptel régional est principalement constitué de porcs charcutiers. Ils représentent près de la moitié des animaux présents en 2018, le plus souvent au sein d'élevages spécialisés en engraissement.

### Evolution du cheptel de porcs charcutiers

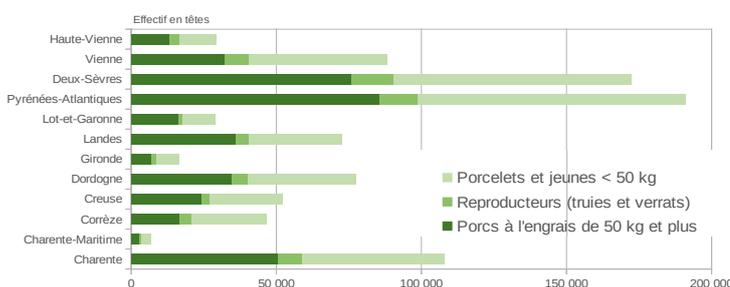
Effectifs de porcs à l'engrais présents dans les exploitations en fin d'année	2000	2010	2018	Evolution 10/18
Charente	30 400	54 035	50 600	-6%
Charente-Maritime	3 150	2 950	2 880	-2%
Corrèze	42 700	27 300	16 800	-38%
Creuse	42 000	27 000	24 260	-10%
Dordogne	36 400	33 328	34 860	5%
Gironde	11 700	7 160	7 200	1%
Landes	44 801	34 895	35 860	3%
Lot-et-Garonne	25 972	16 211	16 320	1%
Pyrénées-Atlantiques	163 000	81 842	85 600	5%
Deux-Sèvres	71 450	74 230	76 000	2%
Vienne	28 500	32 044	32 280	1%
Haute-Vienne	15 200	11 000	13 160	20%
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>515 273</b>	<b>401 995</b>	<b>395 820</b>	<b>-2%</b>
% dans la France	9,0%	7,0%	7,2%	

En 2018, les truies représentent 7 % des effectifs porcins de la région, soit 66 000 animaux. Le cheptel régional de truies s'est réduit de 13 % entre 2010 et 2018, contre seulement 8 % en France.

L'activité d'engraissement a moins pâti de la baisse globale du cheptel porcine en Nouvelle-Aquitaine que dans le reste de la France. Les effectifs de porcs charcutiers ont diminué de 2 % dans la région sur les huit dernières années quand ils reculent de 8 % en France sur la même période.

En 2010, près de la moitié des chefs d'exploitations orientées porcines avaient plus de 50 ans, et 20 % avaient moins de 40 ans. Ceci pointe la problématique du renouvellement, qui n'est spécifique ni à la région Nouvelle-Aquitaine, ni à cette filière. L'emploi directement lié à l'élevage porcine est estimé à environ **3 970 équivalents temps plein\*** en Nouvelle-Aquitaine.

### Le cheptel porcine en 2018



Source : Agreste Statistique Agricole Annuelle

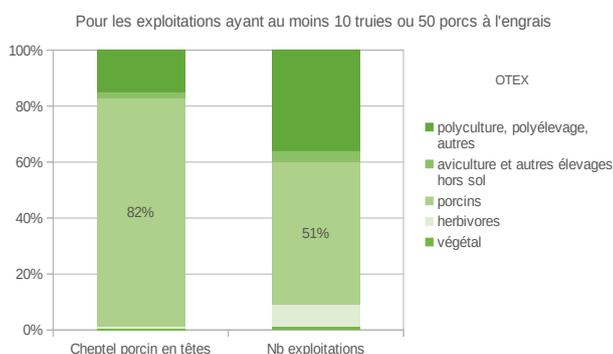
\* estimation au prorata de la PBS porcins dans la PBS totale des exploitations en ayant fin 2010.

Répartition des exploitations selon la taille du cheptel porcine

Fin 2018, pour toutes les exploitations ayant des porcins	% des exploitations	% du cheptel
Moins de 20 têtes	36%	1%
20 têtes à 99 têtes	22%	2%
100 têtes à 499 têtes	18%	12%
500 têtes et plus	24%	86%
<b>Ensemble</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : BD Porcs - DGAL

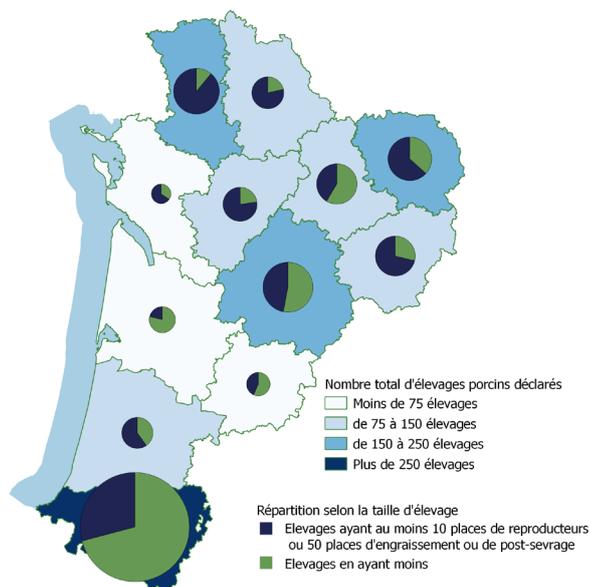
Répartition des exploitations et du cheptel porcine par OTEX



Otex : Orientation Technico Économique des exploitations agricoles (calculée à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS). Une exploitation porcine est dite spécialisée au sens de la statistique agricole si sa PBS résulte pour au moins des deux tiers de l'activité porcine.

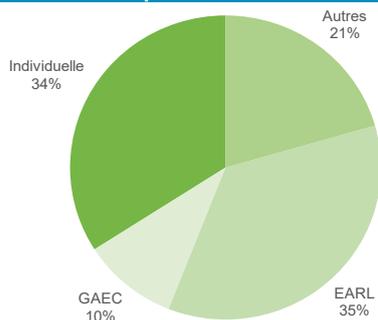
Source : Agreste Recensement agricole 2010

Elevages déclarés en 2018 selon le nombre de places



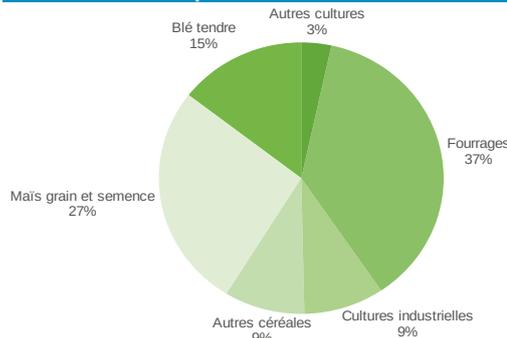
Source : BD Porcs - DGAL

Statut juridique des exploitations orientées porcine en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

Répartition de la SAU des exploitations orientées porcine en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

Un quart des élevages détiennent plus de 80 % du cheptel porcine en Nouvelle-Aquitaine.

En 2018, près de 2 200 éleveurs sont déclarés dans la base de données professionnelles porcines\* en Nouvelle-Aquitaine. Parmi eux, environ 500 ont une capacité de 500 places ou plus. À l'opposé, de nombreux petits élevages déclarent moins de 100 places disponibles. Ils représentent plus de la moitié des exploitations régionales pour 3 % du cheptel seulement

Seulement la moitié des ateliers porcins sont dans des exploitations spécialisées.

Les exploitations détenant au moins 10 truies ou au moins 50 porcs à l'engrais, soit un atelier porcine de taille significative, représentaient 24 % des exploitations déclarant des porcins fin 2010. Bien que nombreux dans la région, les petits ateliers porcins complémentaires d'une autre activité agricole représentent une faible part du cheptel. Les exploitations spécialisées concentraient 82 % du cheptel fin 2010.

Beaucoup de petits élevages porcins au sud de la région.

Selon les déclarations 2018 à la BD Porcs, le bassin poitevin dispose d'exploitations de plus grande taille que dans le reste de la région. Dans les Deux-Sèvres, quatre élevages sur cinq possèdent au moins 10 places de reproducteurs ou 50 places en engraissement. À l'inverse, les deux tiers des élevages déclarés en Pyrénées-Atlantiques sont au-dessous de ces seuils. Ce département concentre par ailleurs la plus forte densité d'élevages porcins de la Nouvelle-Aquitaine.

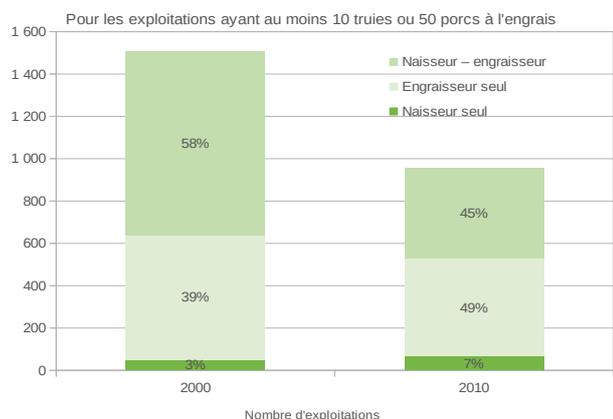
Les céréales majoritaires dans l'assolement des élevages porcins spécialisés.

Fin 2010, les élevages porcins sans surface déclarée représentent 21 % des exploitations néo-aquitaines spécialisées, contre 18 % en France. Ces chiffres sont à nuancer au regard de la séparation juridique (et non fonctionnelle) de l'élevage et des cultures pour certaines exploitations de très grande taille. Près de 40 % des élevages ont une SAU inférieure à 50 ha, dans la région comme ailleurs en France.

Pour les élevages porcins déclarant une SAU, ils ont en moyenne 63 ha dans la région. Le contraste entre très grandes et très petites exploitations est marqué sur l'ex-Poitou-Charentes, avec 44 % des exploitations de petite surface et 5 % de très grande surface (supérieure à 200 ha). Les céréales, qui constituent l'un des aliments de base en l'élevage porcine, représentent la moitié de la SAU pour les exploitations spécialisées fin 2010. Sur cette sole, 15 % des surfaces sont cultivées en blé tendre dans la région contre 27 % en France. Les céréales, moins présentes dans l'assolement régional que dans le reste de la France, sont remplacées par les fourrages (dont le maïs ensilage). Ils comptent pour 37 % de la sole en Nouvelle-Aquitaine, contre seulement 25 % en France.

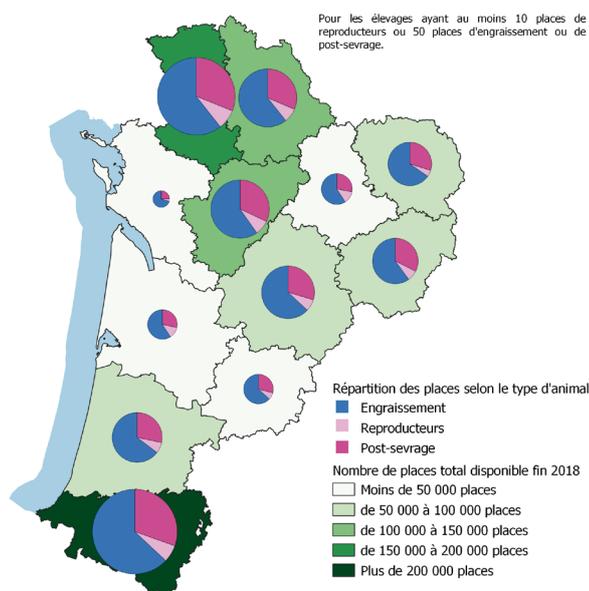
\*La base de données professionnelles porcines (BD Porcs) est un outil permettant aux éleveurs de déclarer leur élevage et les mouvements de porcins. Elle est gérée par la profession via une association habilitée.

Répartition des exploitations porcines par système d'élevage en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste RA2000 et RA2010

Nombre total de places disponibles dans les élevages fin 2018



Source : BD Porcs - DGAL

Orientation des élevages porcins de la région

Alors que les systèmes naisseurs-engraisseurs dominaient jusqu'en 2000, les élevages porcins régionaux se spécialisent de plus en plus sur l'engraissement de porcs charcutiers. En 2018, les deux tiers des places disponibles en élevage porcine sont dédiées à l'engraissement. Les places de reproducteurs représentent 8 % de l'ensemble, le reste des places disponibles étant consacré aux animaux en post-sevrage (source BD Porcs). Cette tendance est observée sur l'ensemble du territoire régional, indépendamment du bassin de production.

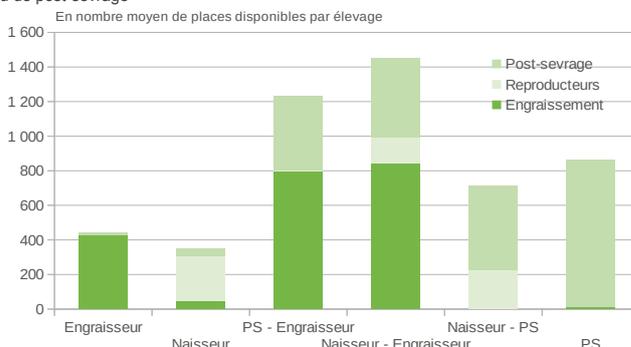
Les systèmes naisseurs-engraisseurs ont en moyenne une plus grande capacité d'élevage

En 2018, les élevages régionaux spécialisés en engraissement avaient en moyenne 430 places disponibles pour les porcs à l'engrais contre plus de 800 places pour les naisseurs-engraisseurs. Par ailleurs, les élevages naisseurs ont en moyenne 260 places de reproducteurs contre 145 pour les naisseurs-engraisseurs.

En moyenne dans la région, les élevages disposent d'une place de reproducteur pour huit places d'engraissement, avec des variations infra-régionales. Ce ratio passe notamment à dix en Pyrénées-Atlantiques, avec des élevages traditionnellement plus axés sur l'engraissement.

Nombre moyen de places disponibles par orientation en Nouvelle-Aquitaine fin 2018

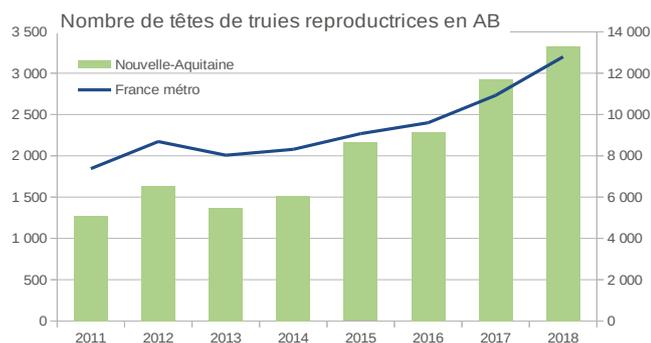
Pour les élevages ayant au moins 10 places de reproducteurs ou 50 places d'engraissement ou de post-sevrage



Source : BD Porcs - DGAL

2- Signes de qualité et agriculture biologique

Évolution du cheptel de truies en agriculture biologique



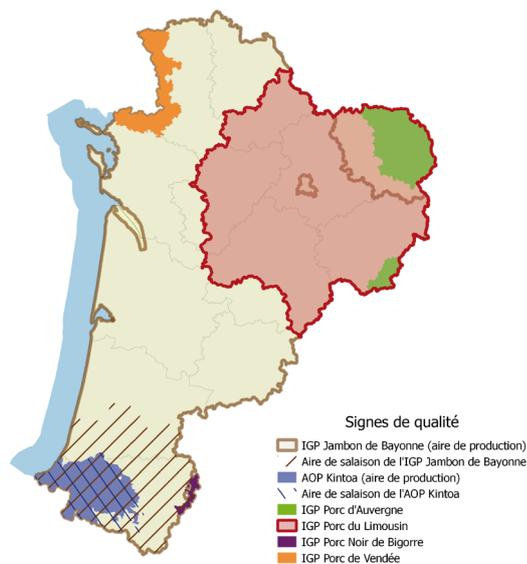
Source : Agence Bio

Un quart du cheptel français de truies bio est élevé en Nouvelle-Aquitaine

Avec un cheptel de 3 300 truies certifiées bio à fin 2018, soit 5 % du cheptel régional, la production en agriculture biologique reste encore marginale. La Nouvelle-Aquitaine est pourtant très bien positionnée au niveau national. En hausse de 14 % entre 2017 et 2018, le nombre d'exploitations porcines en AB progresse rapidement.

Le département des Deux-Sèvres est en première ligne pour sa production porcine bio, représentant près de la moitié du cheptel régional de truies conduites en agriculture biologique. Sur ce département, le cheptel bio représente 12 % des effectifs porcins en 2018.

Signes de qualité porcins de Nouvelle-Aquitaine en 2018



Source : INAO ; carte réalisée par le SRISSET ©IGN

Des productions qui se distinguent sur le territoire néo-aquitain

L'Indication Géographique Protégée (IGP) Jambon de Bayonne représente la majeure partie du volume de viande porcine produit sous signe de qualité en Nouvelle-Aquitaine. L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Kintoa a été reconnue en 2017 pour le porc basque. Le Limousin dispose également d'une IGP spécifique qui valorise la production locale. La race cul noir est par ailleurs emblématique de ce bassin de production.

D'autres indications sont présentes sur les franges de la région : l'IGP Porc de Vendée sur l'ouest des Deux-Sèvres, l'IGP Porc d'Auvergne sur l'est de la Creuse et la Corrèze, l'IGP Porc Noir de Bigorre sur l'est des Pyrénées-Atlantiques.

L'IGP Jambon de Bayonne, qui a fêté ses 20 ans en 2018, est solidement ancrée sur le territoire régional et valorise environ 1 500 000 porcs charcutiers par an (équivalent à 67 % des abattages néo-aquitains en 2018). Si l'aire de production couvre presque la totalité du territoire régional et s'étend même au-delà, l'aire de salaison est beaucoup plus restreinte : elle se limite au bassin de l'Adour, principalement situé en Pyrénées-Atlantiques, et qui inclut quelques communes des départements limitrophes (Landes, Gers et Hautes-Pyrénées).

Les élevages sous signe de qualité en Nouvelle-Aquitaine fin 2010

Aire géographique	Indicateur	Production sous signe de qualité	dont IGP
Poitou-Charentes	Nb exploit.	140	40
	SAU (ha)	9 068	2 794
	UTA	404	126
Aquitaine	Nb exploit.	227	137
	SAU (ha)	9 111	5 328
	UTA	538	327
Limousin	Nb exploit.	68	7
	SAU (ha)	3 903	189
	UTA	173	21
Nouvelle-Aquitaine	Nb exploit.	435	184
	SAU (ha)	22 082	8 311
	UTA	1 115	474
% dans la France	Nb exploit.	11%	51%
	SAU (ha)	11%	53%
	UTA	12%	56%

Source : Agreste Recensement agricole 2010

En 2010, une exploitation française sur deux produisant du porc IGP est située en Nouvelle-Aquitaine

184 élevages, dont les trois quarts situés en ex-Aquitaine, produisaient du porc sous IGP fin 2010 dans la région. Au total, 435 exploitations étaient inscrites dans une démarche qualité (Label rouge, AOC-AOP-IGP, autre démarche hors bio), soit 11 % des exploitations néo-aquitaines ayant un atelier porcin. Si la région est prépondérante pour la production de porcs sous IGP, elle est moins bien positionnée sur la production porcine sous Label. Au total, la Nouvelle-Aquitaine représentait 11 % des exploitations françaises produisant du porc sous signe de qualité fin 2010, hors bio.

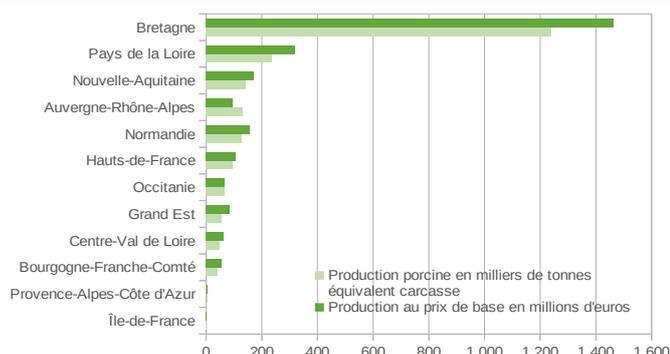
3- Production de viande et prix

La Nouvelle-Aquitaine, troisième région porcine en valeur et en production

En 2018, près de 1,6 million de porcins ont été finis dans la région pour 151 000 tonnes, représentant une valeur de 171 millions d'euros. La Nouvelle-Aquitaine constitue ainsi 9 % du volume français produit et près de 7 % en valeur, bien loin derrière la Bretagne qui produit plus de la moitié de la viande de porc française. La production régionale est très majoritairement axée sur

le porc charcutier (97 % du volume produit en 2018, soit environ 1,5 million de têtes). À l'instar du cheptel, la production de porcs charcutiers se concentre sur les départements des Deux-Sèvres et des Pyrénées-Atlantiques, qui représentent 46 % des porcs à l'engrais finis en 2018 dans la région. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un élevage dominant au niveau régional, la viande de porc représente environ 40 % du volume de production d'animaux finis en Nouvelle-Aquitaine hors volaille.

Production porcine en 2018 en France



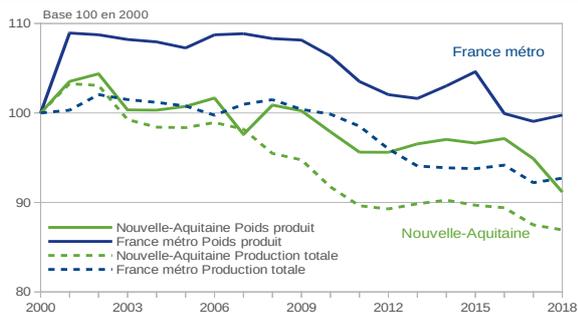
Source : Agreste Statistique Agricole Annuelle et Comptes de l'Agriculture semi-définits

Production d'animaux finis par département en 2018

en tonnes équivalent carcasse	Ensemble porcins	dont porcs charcutiers	Evolution 17/18
Charente	14 252	13 363	-6%
Charente-Maritime	2 198	2 042	-17%
Corrèze	8 659	8 364	0%
Creuse	8 585	8 425	-4%
Dordogne	15 842	15 145	-1%
Gironde	2 383	2 276	-1%
Landes	10 205	9 328	-3%
Lot-et-Garonne	7 123	6 915	-4%
Pyrénées-Atlantiques	43 810	41 207	-6%
Deux-Sèvres	25 162	24 261	-1%
Vienne	9 013	8 515	-1%
Haute-Vienne	3 930	3 645	-4%
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>151 162</b>	<b>143 486</b>	<b>-4%</b>

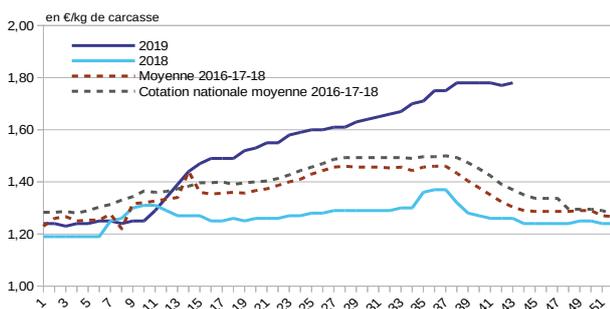
Source : Agreste Statistique Agricole Annuelle

Évolution de la production de porcs charcutiers depuis 2000



Source : Agreste Statistique Agricole Annuelle

Cotation du porc charcutier E du Sud-Ouest



Source : France AgriMer

Le poids des porcs charcutiers depuis 20 ans

Si le nombre de porcins produits a baissé de 13 % dans la région depuis 2000, le volume de viande se replie de 9 % seulement sur la même période. Le différentiel est lié à l'alourdissement des carcasses, qui sont passées de 90,5 kg en moyenne par porc charcutier en 2000 à 95 kg en 2018. Cette tendance n'est par ailleurs pas une spécificité régionale, puisque l'évolution similaire en France.

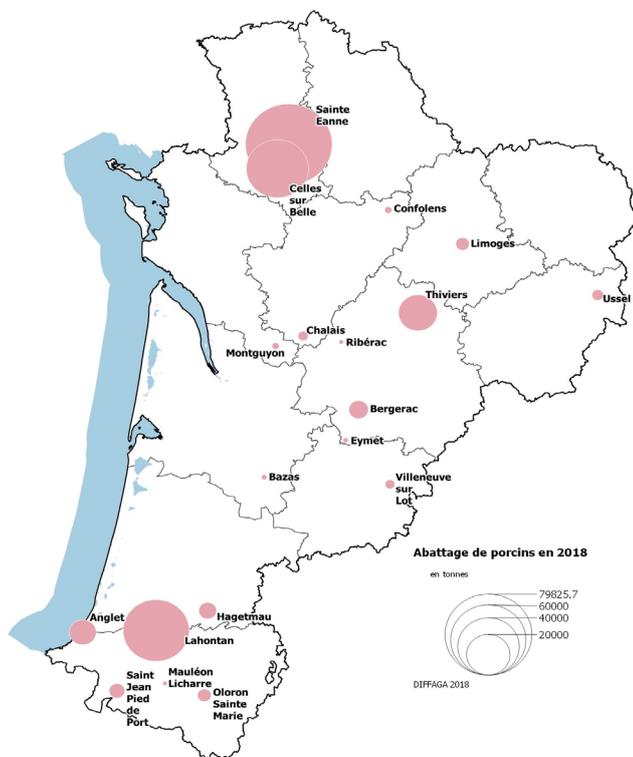
Le prix du porc charcutier nettement revalorisé en 2019

Le prix perçu par les éleveurs pour leurs porcs charcutiers est très fortement déterminé par le prix fixé au Marché du Porc Breton (MPB).

La cotation du porc charcutier avait connu une embellie en 2016 grâce à la demande inespérée du marché chinois, qui fixe désormais le tempo sur le marché international porcine. L'année 2019 a été fortement marquée par l'épidémie de peste porcine qui sévit en Asie du Sud-Est, avec un recours massif à l'importation de viande porcine de la part de la Chine. En réponse à cette demande croissante, le marché international connaît une inflation en 2019, avec des prix dépassant ceux observés en 2016. Au niveau régional, le cours du porc charcutier s'établit à 1,52 €/kg de carcasse sur les dix premiers mois de l'année 2019, soit 11 % de plus que la moyenne triennale 2016-17-18.

4- Abattage et transformation de viande porcine

Volume abattu par abattoir en 2018

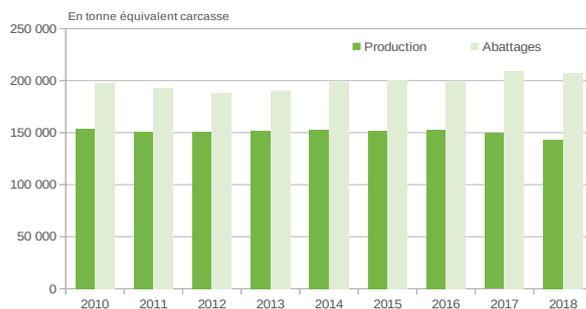


Source : Ministère de l'Agriculture - DGAL ©IGN

Un abattage structurellement supérieur à la production en Nouvelle-Aquitaine

Il y a plus de porcs abattus en Nouvelle-Aquitaine que de porcs produits par les élevages de la région. Cette situation tend à s'amplifier depuis quelques années. Alors que la production porcine diminue dans la région, les abattoirs porcins ont augmenté leur activité de 5 % sur les huit dernières années. En 2018, la production porcine régionale correspond à 70 % de l'activité des abattoirs de porcins.

Évolution de la production et des abattages de porcins en Nouvelle-Aquitaine

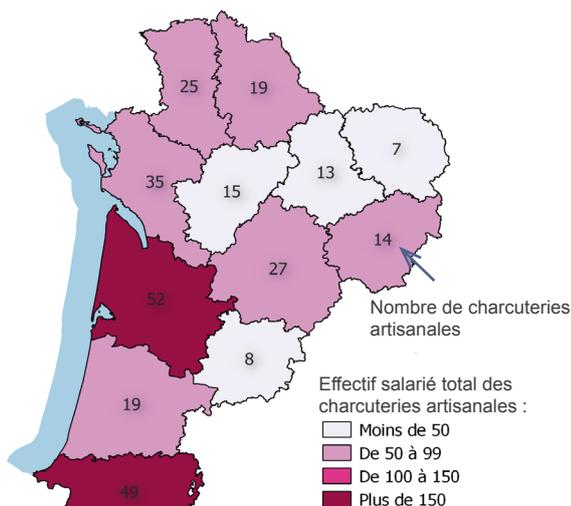


Sources : MAA DGAL et Agreste Statistique Agricole Annuelle

Les Deux-Sèvres concentrent la moitié des abattages de porcs charcutiers de la région.

Le département des Deux-Sèvres est prépondérant dans l'activité régionale d'abattage, avec 57 % des abattages régionaux de porcs charcutiers en 2018. Les Pyrénées-Atlantiques, département emblématique pour la production du jambon de Bayonne, a une activité deux fois inférieure à celle des Deux-Sèvres. Seule l'aire de salaison de l'IGP Bayonne est restreinte au Pays basque, la production et l'abattage peuvent être réalisés jusqu'au nord de la région.

**Les charcuteries artisanales par département en 2015 : nombre d'établissements et effectifs salariés**



Source : Insee-CLAP ©IGN

**Un aval distendu entre des petits ateliers charcutiers et quelques très gros transformateurs en Nouvelle-Aquitaine**

Compte tenu de la nomenclature utilisée dans la source Insee-CLAP, il n'est pas possible d'isoler les établissements de transformation spécialisés en viande porcine. On pourra tout de même citer quelques poids lourds de l'aval de la filière porcine qui sont basés dans la région :

- la Fipso, qui gère l'abattoir de Lahontan (64) et draine une part de l'activité de transformation de l'IGP Jambon de Bayonne ;
- Madrange, entreprise historiquement implantée à Limoges (87) sur deux sites, représentant plus de 500 ETP (équivalents temps plein) en 2015. Après plusieurs rachats, l'entreprise est désormais rattachée à la Cooperl Arc Atlantique depuis 2017 ;
- la Cooperl Arc Atlantique, coopérative bretonne spécialisée en porcins, dont l'un des trois abattoirs est situé à dans les Deux-Sèvres
- Socopa Viandes : société ayant un site d'abattage et découpe dédié aux porcins à Celles-sur-Belle dans les Deux-Sèvres.

La nomenclature Insee-CLAP permet d'isoler un poste "Charcuterie" qui n'inclut pas les établissements cités ci-dessus car il concerne la charcuterie artisanale. En 2015, on dénombre 283 établissements charcutiers artisanaux en Nouvelle-Aquitaine pour 934 ETP. Si un peu plus de 20 % de l'emploi salarié régional dédié à la charcuterie est situé en Pyrénées-Atlantiques, la Gironde en compte autant. Le bassin Gironde-Landes-Pyrénées concentre ainsi la moitié des ETP pour 40 % des établissements régionaux de charcuterie. À

l'image de la production porcine, de nombreux petits ateliers charcutiers maillent le territoire régional, aucun ne dépassant 25 salariés en 2015. Au niveau national, la Nouvelle-Aquitaine occupe la cinquième place pour son effectif salarié sur la branche charcuterie, mais arrive en deuxième position derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes pour son nombre d'établissements. Ainsi, un établissement compte 4,7 ETP en moyenne dans la région contre 6 ETP dans le reste de la France en 2015.

**5-Données économiques des élevages**

**Principaux agrégats comptables des exploitations porcines en 2017**

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en porcine, en 1 000 euros	France métro hors Bretagne
<b>Produit brut =</b>	591,3
Production de l'exercice	550,9
+ Autres produits	40,4
<b>Production de l'exercice</b>	550,9
- Charges d'approvisionnement	296,7
dont aliments du bétail	245,0
- Autres charges	96,4
<b>"=" Valeur ajoutée</b>	158,6
+ Subventions	21,2
+ Indemnités assurances	2,0
- Fermages et loyers	9,3
- Impôts et taxes	3,5
- Charges de personnel	29,5
<b>"=" Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	139,4
- Dotations aux amortissements	55,1
"~" Résultat d'exploitation	86,1
- Charges financières	12,0
+ Produits financiers	1,1
<b>"=" Résultat courant avant impôt (RCAI)</b>	75,2
<b>RCAI par Utans</b>	50,1

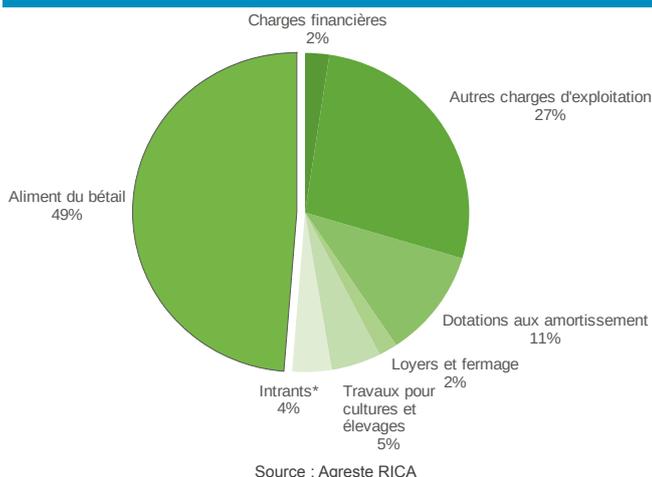
Source : Agreste RICA

**Des résultats économiques qui progressent en élevage porcine, après une année 2015 difficile**

En 2017, le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte, dans son échantillon, 14 exploitations spécialisées en porcine pour la Nouvelle-Aquitaine. L'échantillon étant trop faible pour analyser les résultats à l'échelle régionale, le champ retenu est celui de la France métropolitaine hors Bretagne, compte tenu du poids conséquent de cette région dans l'échantillon national (près de 50 %) et de la taille supérieure des ateliers dans cette région. L'échantillon retenu est composé de 112 exploitations de taille moyenne ou grande spécialisées en porcine, représentatives de près de 2 100 élevages porcins dont 370 en Nouvelle-Aquitaine. En 2017, elles exploitent 66 hectares en moyenne pour un cheptel de 480 UGB (unité gros bétail).

Le résultat courant avant impôt (RCAI) par unité de travail non salarié (Utans), à 50 000 €, est plus favorable en 2017 que pour d'autres systèmes d'élevage. Les subventions participent très peu au produit brut (3,6 % en 2017). Ces élevages nécessitent de gros investissements, ils ont donc un taux d'endettement élevé, supérieur à 60 %. Le RCAI par Utans a augmenté de près d'un tiers en 2017, en hausse pour la deuxième année consécutive. Ce résultat est lié à la fois à une année 2015 particulièrement difficile pour les élevages porcins, mais également à un redressement du cours du porc charcutier à partir de 2016. La production de l'exercice, constituée à 92 % par la vente d'animaux ou de produits animaux, a progressé d'un cinquième sur un an en 2017. Le prix de l'aliment composé pour porcins, principal poste de dépense dans les élevages, est resté stable sur la même période, conduisant à une amélioration des résultats économiques en 2017.

**Charges courantes des exploitations porcines France métropolitaine hors Bretagne en 2017**



\* Les intrants comprennent les engrais et amendements, les semences et plants, et les produits phytosanitaires.

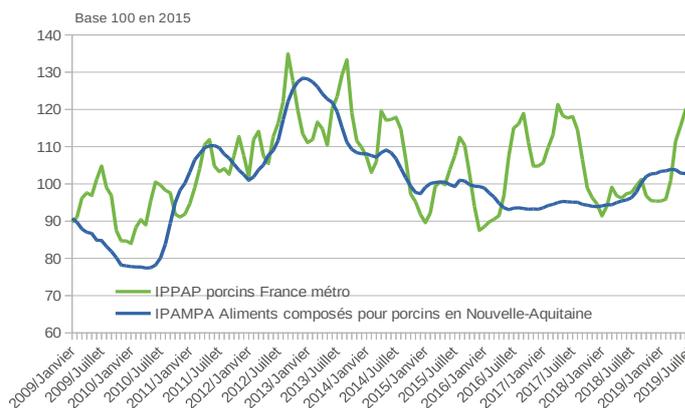
**Nouveau cycle bas pour le prix à la production porcine en 2018.**

On avait noté une envolée du coût de l'aliment composé pour porcins entre 2010 et 2013, qui s'était en partie seulement répercutée sur le prix des porcins à la production. Alors que le prix de l'aliment s'est stabilisé sur 2016-2017, celui de la production s'est nettement raffermi sur la même période. Fin 2017, des signes de tension se sont faits à nouveau sentir avec une baisse du prix à la production. Celle-ci est liée notamment à une offre européenne qui a peine à être absorbée, la Chine ayant réduit ses importations en 2018. Le prix à la production se redresse dès 2019, en lien avec une forte hausse de la demande asiatique.

**La moitié des charges dédiées à l'alimentation**

Sur l'ensemble des exploitations spécialisées porcine (France métropolitaine hors Bretagne), les charges d'aliments constituent l'essentiel des charges d'approvisionnement et sont prépondérantes dans l'ensemble des charges courantes. Ce poste a donc un impact direct sur les résultats économiques des élevages. Il s'agit à 95 % d'aliments concentrés ou composés, dont les prix à l'achat mesurés par l'IPAMPA ont été stables entre 2016 et 2017. La dotation aux investissements, qui pèse pour un dixième des charges, est plus importante qu'en moyenne dans l'ensemble des exploitations.

**Évolution du prix à la production et du prix de l'aliment porcine**



Sources : Agreste - Insee

L'indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les agriculteurs pour faire fonctionner leur exploitation.

**6- Commerce extérieur**

**Commerce extérieur de viande de porc en France en 2018**



Valeur en k€ pour l'année 2018	Importations	Exportations	Solde
Viande de porc, fraîche ou réfrigérée	580 193	460 748	-119 445
Viande de porc, congelée ou surgelée	148 361	294 368	146 006
Viandes et abats de porc découpés, salés, séchés ou fumés (bacon et jambon)	318 996	37 954	-281 041
<b>Total</b>	<b>1 047 550</b>	<b>793 071</b>	<b>-254 479</b>

**Un solde commercial déficitaire en valeur et excédentaire en volume pour la viande de porc en France**

En 2018, le déficit commercial pour la viande de porc est d'environ 254 millions d'euros malgré un excédent en volume de 94 000 tonnes, accentuant légèrement la tendance observée en 2017. Plus de la moitié des flux entrants et sortants en France concernent la viande de porc fraîche ou réfrigérée. Le solde commercial sur ce poste uniquement est en déficit de près de 120 millions d'euros en 2018. Pour la viande congelée ou surgelée, le solde commercial français est en revanche excédentaire de 146 milliards d'euros en 2018.

Pour ses importations, la France s'approvisionne presque exclusivement dans l'Union Européenne, en particulier en Espagne, qui pèse pour plus de la moitié de la viande de porc importée en valeur et les deux tiers en volume. Le premier client historique de la France est l'Italie, qui demeure le premier débouché pour la viande porcine française en 2018. La Chine prend néanmoins une part croissante dans les exportations depuis 2016. Sur le premier semestre 2019, les exportations vers ce pays ont augmenté de 60 % par rapport à la même période en 2018. Ce bond est lié à un contexte conjoncturel particulier : l'épidémie de peste porcine africaine qui sévit depuis le début de l'année 2019 en Asie du Sud-Est a contraint la Chine à intensifier ses achats en viande porcine.

\*comprend les viandes fraîches, congelées, réfrigérées. Ne comprend pas : les graisses de porcs, les produits transformés, les animaux vivants.

Source : Douanes

## 7- Acteurs de la filière régionale

Les organisations régionales de producteurs (OP) reconnues en 2019 pour le secteur porcine sont les suivantes : la Société Coopérative Agricole Porcine de la Charente (16), la Société Coopérative Agricole Expalliance (47), la Société Coopérative Agricole Lur Berri (64), la Société Coopérative Agricole Filière Porcine du Sud-Ouest (FIPSO, 64), et la SICA Adour Pyrénées Porcs (64).

Le nord de la région est surtout couvert par des OP basées dans les départements limitrophes, telles que la CAVAC en Vendée, le CIRHYO dans l'Allier, Capel Païso (nord Occitanie).

L'interprofession historiquement implantée dans les trois ex-régions est constituée par l'ARPPC (Association Régionale Porcine Poitou-Charentes), l'INPAQ (Interprofession Porcine Aquitaine) et PORLIM (Interprofession Porcine Limousin).

Plusieurs organismes liés aux signes de qualité sont présents en Nouvelle-Aquitaine, notamment l'Association des Produits Porc du Sud-Ouest (APPSO), le Consortium Jambon de

Bayonne, la filière Porc Basque Kintoa (AOP) ou encore l'ODG Limousin Promotion.

Pour les coopératives, on peut citer : la COOPERL Arc Atlantique, groupe présent dans les Deux-Sèvres avec un abattoir à Saint-Maixent, la Coopérative Périgord Porc en Dordogne, la Coopérative Porc cul noir du Limousin implantée en Haute-Vienne.

La filière est également soutenue par des structures techniques ou d'expérimentation : AREPSA (Association Régionale de Promotion Sanitaire Porcine) dans les Pyrénées-Atlantiques, la Fédération Régionale GDS Limousin, l'OVS Porc Poitou-Charentes, et la station d'expérimentation, de formation et d'appui technique Pyragena en Pyrénées-Atlantiques.

Une station expérimentale INRA dédiée à l'élevage porcine est implantée en Poitou-Charentes, GenESI (Génétique, expérimentation et systèmes innovants).

## Glossaire et définitions

**AOP** : Appellation d'Origine Protégée. L'AOP désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. - **EARL** : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée - **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation - **Gaec** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun - **IGP** : Indication Géographique Protégée. L'IGP identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. - **Otex** : Orientation Technico Économique des exploitations agricoles (calculée à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS). Une exploitation porcine est dite spécialisée au sens de la statistique agricole si sa PBS résulte pour au moins des deux tiers de l'activité porcine. - **PBS** : Production Brute Standard - **RCAI** : Résultat Courant avant Impôts - **SAU** : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes. - **TEC** : Tonne Équivalent Carcasse - **UTA** : Unité de Travail Annuel

**Cotation** : valeur estimée des animaux au stade entrée à l'abattoir (en €/tonne équivalent carcasse). La conformation bouchère de l'animal suit la nomenclature E.U.R.O.P., les animaux de catégorie E ayant la meilleure conformation.

**Porcins** : les effectifs recensés sont ceux des animaux présents. L'appellation « porcins » regroupe différentes catégories d'animaux.

- **les truies** : truies reproductrices de 50 kg et plus, y compris les femelles n'ayant encore jamais mis bas et conservées pour le renouvellement des effectifs de truies (cochettes de renouvellement). Selon les sources, les truies de réforme sont incluses ou non dans cette catégorie. Elles sont incluses dans la statistique agricole annuelle, mais pas dans le recensement agricole.
- **les porcelets** : y compris ceux en post-sevrage, non entrés en atelier d'engraissement.
- **les jeunes porcs de 20 à 50 kg** : jeunes porcs destinés à être engraisés.
- **les porcs à l'engrais** ou porcs charcutiers : porcs d'au moins 50 kg destinés à la production de viande. Au recensement agricole, les truies de réforme et les verrats (y compris les réformes) sont comptabilisés dans cette catégorie.
- **les verrats** : mâles reproducteurs.

Les différents systèmes d'élevage porcine se définissent comme suit :

- **Naisseur** : l'éleveur élève les truies et les verrats, fait naître les porcelets et les élève jusqu'au moment du sevrage.
- **Engraisseur** : l'éleveur achète les porcelets sevrés et les élève jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour l'abattage en porcs charcutiers.
- **Naisseur-engraisseurs** : l'éleveur assure toutes les étapes de la naissance des porcelets jusqu'à l'engraissement des porcs charcutiers.

D'autres systèmes moins fréquents existent également. Il s'agit d'exploitations spécialisées en post-sevrage ou qui gèrent un cheptel de reproducteurs mâles à des fins de sélection ou d'insémination.

## Pour aller plus loin

- Conjoncture mensuelle régionale sur le site internet de la DRAAF : [accessible ici](#)
- Bilan de conjoncture Agreste Porcins - juin 2019 : [accessible ici](#)

# Agreste

©AGRESTE  
2019

Cette fiche est disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine :

[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1  
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)  
Rédactrice : Aurélie Trillaud